

TARIFS & CONDITIONS

TARIFS EN VIGUEUR À PARTIR DU 31 MARS 2024

SOMMAIRE

GESTION	3
CONSEIL	5
TRANSACTIONS	6
ADMINISTRATION	7
AUTRES FRAIS	8
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	10

GESTION

MANDAT DE GESTION DISCRÉTIONNAIRE

ACTIFS sous mandat (EURO ou contrevaieur)	COMMISSION DE GESTION*							
	STRATÉGIES PROFILÉES						STRATÉGIES THÉMATIQUES	
	Absolute Return	Revenu	Prudent	Equilibre	Croissance	Dynamique	People and Planet	World to come
< 5M EUR	0,90 %	0,95 %	1,00 %	1,05 %	1,10 %	1,10 %	1,10 %	1,10 %
5M – 20M EUR	0,75 %	0,80 %	0,85 %	0,90 %	1,00 %	1,00 %	1,00 %	1,00 %
> 20 EUR	0,60 %	0,65 %	0,70 %	0,75 %	0,80 %	0,90 %	0,90 %	0,90 %

ACTIFS sous mandat (EURO ou contrevaieur)	COMMISSION FORFAITAIRE**						COMMISSION ALL IN***	
	STRATÉGIES PROFILÉES						STRATÉGIE COMPASS	
	Absolute Return	Revenu	Prudent	Equilibre	Croissance	Dynamique	Equilibre	Croissance
< 5M EUR	1,05 %	1,10 %	1,15 %	1,20 %	1,25 %	1,25 %	1,20 %	1,30 %
5M – 20M EUR	0,85 %	0,90 %	0,95 %	1,00 %	1,10 %	1,10 %		
> 20 EUR	0,65 %	0,70 %	0,75 %	0,80 %	0,85 %	0,95 %		

- Commissions sur opérations de bourse et fonds de placement : commission minorée de 50 % du tarif hors convention repris en page 6.
- Frais d'administration sur titres : commission minorée de 50 % du tarif hors convention repris en page 7.
- Sauf courtage et DDG pour les Fonds Indosuez : franco.
- Commission de transaction sur produits structurés : 1 % par année de maturité.

* Commission annuelle prélevée trimestriellement et calculée à chaque fin de mois sur base de la fortune brute sous mandat

** Commission forfaitaire accessible sur demande : ce forfait inclut la commission annuelle de gestion discrétionnaire ainsi que les frais d'administration de titres. Il est prélevé trimestriellement et est calculé à chaque fin de mois sur base de la fortune brute sous mandat.

***Sont compris dans cette rémunération les droits de garde des Instruments Financiers composant le Portefeuille géré, les frais de tenue du Compte, les commissions de bourse et de courtage et tous droits d'entrée, de conversion et de sortie en lien avec les OPCVM à l'exclusion cependant des commissions et frais i) de l'OPCVM décrits dans le KIID concerné (hormis les droits d'entrée, de conversion et de sortie visés ci-dessus) ii) des opérations de change, iii) de souscription dans les produits structurés et iv) de courtages chargés par les brokers.

MANDAT DE GESTION DISCRÉTIONNAIRE DEVISES ET MÉTAUX PRÉCIEUX

« DUAL CURRENCY INVESTMENTS »

- Commission annuelle de gestion discrétionnaire, prélevée chaque trimestre calculée à la fin de chaque mois sur la base de l'actif brut sous mandat :
 - sans effet de levier : 0,50 % p.a.
 - avec effet de levier : 0,75 % p.a.
- Commission transactionnelle : entre 0,27 % et 0,53 % p.a. du notionnel des instruments dérivés selon conditions de marchés.

MANDAT DE GESTION DISCRÉTIONNAIRE PRODUITS STRUCTURÉS

- Commission de gestion discrétionnaire annuelle, facturée trimestriellement et calculée sur la base des actifs bruts sous mandat : 1,05 %.
- Commission de transaction de 2 % maximum par année de maturité. Barème dégressif selon le type d'opération traité et le nominal investi.

MANDAT DE GESTION DISCRÉTIONNAIRE PRIVATE MARKETS

- Commission annuelle, facturée en totalité en début d'année ou à l'entrée en vigueur du mandat, sans prorata temporis : 2'000 EUR.
- Commission de gestion discrétionnaire annuelle, facturée trimestriellement et calculée sur la base des actifs bruts sous mandat augmentée de l'engagement résiduel des fonds détenus : 0,85 %.
- Commission sur les souscriptions, calculée sur base du montant de l'engagement : maximum 2 %.

MANDAT DE CONSEIL EN INVESTISSEMENT

ACTIFS SOUS MANDAT (EURO OU CONTREVALEUR)	COMMISSION DE CONSEIL *	COMMISSION FORFAITAIRE **
< 5M EUR	1,15 %	1,50 %
5M - 20M EUR	1,00 %	1,20 %
> 20 MEUR	0,85 %	1,00 %
Montant Minimal par trimestre	1'000 EUR	1'500 EUR

- Commissions sur opérations de bourse et fonds de placement : commission minorée de 30 % du tarif hors convention repris en page 6.
- Commissions sur opérations de change : tarif préférentiel.
- Administration de titres : selon tarifs repris en page 7.
- Marge sur produits structurés maison : maximum 2% par année de maturité.
- Accès à Spektra, *your digital investment partner* : inclus.

* Commission annuelle prélevée trimestriellement et calculée à chaque fin de mois sur base de la fortune brute sous mandat.

** Commission forfaitaire accessible sur demande : ce forfait inclut la commission annuelle de gestion discrétionnaire ainsi que les frais d'administration de titres. Il est prélevé trimestriellement et est calculé à chaque fin de mois sur base de la fortune brute sous mandat.

MANDAT DE CONSEIL PRIVATE MARKETS

- Commission annuelle, facturée en totalité en début d'année ou à l'entrée en vigueur du mandat, sans prorata temporis : 2'000 EUR.
- Commission de conseil et d'administration selon le barème ci-dessous :

TYPE DE FONDS	COMMISSIONS
Fonds externes	0,90%
Fonds Groupe Indosuez	Selon prospectus du fonds

Commission sur les souscriptions, calculée sur base d'un montant d'engagement maximal : 2 %.

MANDAT DE CONSEIL STRATÉGIE DÉRIVÉS

Commission de conseil fixée **au cas par cas** avec un minimum de 10'000 EUR HTVA en base annuelle et prélevée trimestriellement.

- Marge sur opérations de change et métaux précieux : selon type d'opération et volume d'activité, taux dégressif.
- Marge sur transactions OTC : selon type d'opération et volume d'activité, taux dégressif.
- Commissions sur opérations de bourse : tarif préférentiel.
- Marge sur produits structurés maison : maximum 2% par année de maturité.

COMMISSION FORFAITAIRE POUR LE SERVICE « DISCOVER »

- Prélevée trimestriellement et calculée chaque fin de mois sur la base de la fortune brute : 1,68 % p.a.

Ce forfait inclut les frais et commissions mentionnés sous les titres « Services attachés aux compte » (cf. p.7 et 8) et derrière la mention « Administration » (cf. p.7), ainsi que, sous réserve de la signature des documents y relatifs, les commissions liées au mandat de gestion discrétionnaire « Discover » et/ou au contrat de conseil « Discover ». Par ailleurs, les frais de correspondants et de courtage, taxes sur transactions financières ou autres prélèvements fiscaux optionnels ou obligatoires, ou quelconques autres frais dus à des tiers sont en sus (y compris en cas de mandat de gestion discrétionnaire ou de contrat de conseil), si applicable.

- Montant minimal trimestriel du forfait (tel que spécifié ci-dessus) : 1'260 EUR.

TRANSACTIONS

OPÉRATIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS (PAR OPÉRATION)

Ces commissions sont fonction du montant total d'actifs confiés par le client à la banque, s'entendent hors frais de broker et avec un minimum de 150 EUR.

	ACTIONS	OBLIGATIONS
< 1M EUR	1,50 %	0,75 %
1M - 5M EUR	1,25 %	0,65 %
5M - 20M EUR	1,00 %	0,60 %
> 20M EUR	0,75 %	0,50 %
Minimum	150 EUR	150 EUR

AUTRES FONDS DE PLACEMENT

	FONDS GROUPE OU AGRÉES PAR LE GROUPE				FONDS NON AGRÉES PAR LE GROUPE			
	Fonds actions standard	Fonds obligations standard	Fonds monétaires	Autres fonds	Fonds actions standard	Fonds obligations standard	Fonds monétaires	Autres fonds
< 1M EUR	1,50 %	0,75 %	0,35 %	2,00 %	2,30 %	1,15 %	0,35 %	2,80 %
1M - 5M EUR	1,25 %	0,65 %	0,25 %	2,00 %	2,00 %	1,05 %	0,25 %	2,50 %
5M - 20M EUR	1,00 %	0,60 %	0,20 %	2,00 %	1,70 %	0,95 %	0,20 %	2,20 %
> 20 EUR	0,75 %	0,50 %	0,15 %	2,00 %	1,20 %	0,85 %	0,15 %	2,10 %
Minimum	150 EUR	150 EUR	150 EUR	150 EUR	150 EUR	150 EUR	150 EUR	150 EUR

Fonds du Groupe : fonds gérés par les filiales du groupe Crédit Agricole (qui comprennent notamment les fonds Indosuez Wealth Management et les fonds Amundi).

Fonds «standard» : fonds enregistrés dans un pays de l'Union européenne répondant aux normes UCITS ou en Suisse. Dans tous les autres cas, le fonds est considéré comme « autres fonds ».

PRODUITS STRUCTURÉS

- Commission sur les souscriptions, calculée sur base du montant de l'engagement : maximum 2 %.
- Commission de transaction de 2 % maximum par année de maturité, barème dégressif selon le type d'opération traité et le nominal investi.

ADMINISTRATION

ADMINISTRATION DE TITRES

La commission annuelle est prélevée trimestriellement et est calculée à chaque fin de mois sur base de l'estimation des titres en dépôt selon le barème cumulatif par tranche suivant :

< 1M EUR	1M - 5M EUR	5M - 20M EUR	> 20M EUR
0,40 %	0,35 %	0,25 %	0,15 %

- Titres du groupe Crédit Agricole : franco.
- Montant minimum par trimestre : 500 EUR.
- Transfert minimum par ligne : 55 EUR.

DEVICES ET MÉTAUX PRÉCIEUX

Montant (€)	TARIF STANDARD DES OPÉRATIONS DE CHANGE AU COMPTANT	
	Panier 1* + Gold	Panier 2** + Autres métaux précieux
0 - 50k	2,10 %	3,15 %
50k - 100k	1,05 %	2,10 %
100k - 150k	0,50 %	1,31 %
150k - 200k	0,35 %	1,15 %
> 200k	0,30 %	1,00 %

Commissions de swap de change ou de change à terme, en supplément du change au comptant.

MONTANT	TARIF
≤ 5M	0,20 % maximum
> 5M	0,15 % maximum

- Commissions FX OTC options : commission de transaction de 2 % maximum.
- Commissions des dérivés OTC Actions : commission de transaction de 4 % maximum.

DÉPÔTS À TERME

- Commission selon montant (seuil minimum 100'000 EUR).
- Frais administratifs supplémentaires lors de la modification du DAT avant échéance : 200 EUR.

AUTRES FRAIS

SERVICES ATTACHÉS AUX COMPTES

- Frais de tenue de compte : 800 EUR.
- Envoi courrier papier : 50 EUR par trimestre.
- Compte inactif depuis 12 mois : 500 EUR par an.
- Frais de clôture de compte : 1'500 EUR.
- Commande de KBis ou de documents comptables : frais de commande.

TRANSFERTS ESPÈCES

- Commission de transfert* : 0,25 %. Minimum 50 EUR / Maximum 300 EUR.
- Comptes à comptes : Franco.

*+ Frais de traitement éventuels et d'envoi de messages (zone euro : 5 EUR - autres zones : 20 EUR).

TRANSFERTS ET LIVRAISON DE TITRES

- Transfert de banque à banque : 150 EUR.

(Par ligne, frais de correspondant compris.)

E-BANKING / MY INDOSUEZ

- Commission annuelle : gratuit.
- Ordre de virement effectué via nos canaux digitaux* :
 - jusque 20'000 EUR : gratuit ;
 - au-delà de 20'000 EUR : 25 EUR.
- Dématérialisation des relevés bancaires, estimations de portefeuilles, avis d'opérés : gratuit.
- Courtage actions : 0,80 %. Minimum 50 EUR.
- Courtage obligations et fonds : voir mention « tarifs hors convention » en page 6.

*+Frais de traitement éventuels et d'envoi de messages (hors zone euro : 20 EUR).

LOCATION DE COFFRE-FORT (PAR AN)

Réservé aux résidents luxembourgeois.

MODÈLE	PRIX	MODÈLE	PRIX	MODÈLE	PRIX
1	200 EUR	4	380 EUR	7	760 EUR
2	250 EUR	5	500 EUR	8	900 EUR
3	300 EUR	6	640 EUR	9	1'000 EUR
Dépôt de garantie					1'000 EUR

AUTRES FRAIS

ACTES ADMINISTRATIFS

OPÉRATIONS DE RECHERCHE

- Par heure : 200 EUR.
- Par recherche : minimum 350 EUR.
- Suivi spécifique : 250 EUR.
- Sur compte clôturé : 600 EUR.

INCIDENTS SUR COMPTE

- Par heure : 250 EUR.

APPLICATION DES CONVENTIONS FISCALES

- Avant le paiement du revenu : 160 EUR (HT) /an et par pays éligible.

OU

- Récupération d'impôt sur titres : 8,4 % du montant min à récupérer, minimum 100 EUR (HT) et maximum 4'000 EUR (HT).
- Certificat de blocage : 150 EUR.
- Confirmation de solde : 155 EUR.

Ces tarifs et conditions, applicables au 1^{er} mars 2024, peuvent être modifiés à tout moment et sont soumis à la TVA au taux en vigueur. Les opérations Franco ne sont pas sujettes à des commissions minimales. Ce document est destiné à vous informer des opérations les plus courantes et ne peut indiquer de façon détaillée l'intégralité de nos tarifs. CA Indosuez Wealth (Europe) se réserve la possibilité de facturer à leur coût réel, toute opération lui ayant généré un coût spécifique. Pour de plus amples informations sur nos tarifs et conditions, nous vous remercions de bien vouloir contacter votre Wealth Manager habituel.

> *Sommaire*

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

RÉMUNÉRATIONS ET AUTRES PRESTATIONS DE TIERS POUVANT ÊTRE PERÇUES PAR LA BANQUE

Vous avez été informés que notre Banque peut recevoir de tiers des commissions pour les prestations qu'elle leur fournit dans le cadre d'accords indépendants et autonomes des relations qu'elle entretient avec ses clients, notamment pour son activité de distribution d'instruments financiers relevant des gammes d'actifs qu'elle sélectionne pour sa clientèle et/ou de gestion des actifs sous-jacents de ces instruments. Nous vous invitons à prendre connaissance ou à relire nos Conditions Générales sur ce point.

Vous trouverez ci-après des informations complémentaires sur la nature, l'étendue et la base de calcul de ces commissions, étant rappelé que ces informations peuvent varier dans le temps.

La Banque peut également recevoir des prestations non monétaires, consistant par exemple en la fourniture d'analyses financières, qu'elle peut utiliser parmi d'autres éléments pour déterminer sa stratégie d'investissement ou pour enrichir les conseils d'investissement éventuellement fournis.

Nous attirons votre attention sur le fait que nous sélectionnons les tiers avec qui nous traitons sur base de critères objectifs tant qualitatifs que quantitatifs sans tenir compte des commissions ou prestations reçues. Cette politique de sélection est en adéquation avec notre politique de gestion des conflits d'intérêts, librement consultable sur notre site internet www.ca-indosuez.com.

TYPES D'INSTRUMENTS FINANCIERS	CATÉGORIES	BASE DE CALCUL ET REMARQUES	FOURCHETTES USUELLES DE RÉMUNÉRATION
Fonds sélectionnés, ou fonds du groupe Crédit Agricole (hors gamme Indosuez Funds)	Fonds monétaires	Les taux sont calculés sur base des actifs détenus et dans la devise de base du fonds.	de 0 à 0,25 %
	Fonds obligataires		de 0 à 0,70 %
	Fonds actions et fonds mixtes		de 0 à 1,50 %
Fonds de la gamme Indosuez	Fonds monétaires	Les taux sont calculés sur base des actifs détenus et dans la devise de base du fonds.	de 0 à 0,25 %
	Fonds obligataires		de 0 à 0,60 %
	Fonds actions et fonds mixtes		de 0 à 1,00 %
Produits structurés	Sur taux	Non applicable en cas de transactions sur le marché secondaire.	de 0 à 1,50 %
	Sur actions, indices et assimilés	Les taux sont généralement calculés sur la base du prix d'émission et peuvent varier en fonction de la durée du produit.	de 0 à 2,50 %
	Sur devises et métaux précieux		de 0 à 1,50 %

Les succursales CA Indosuez Wealth (Europe) :

CA Indosuez Wealth (Europe), Belgium Branch
120, chaussée de La Hulpe - B-1000 Bruxelles
Téléphone : +32 2 566 92 00

CA Indosuez Wealth (Europe), Sucursal en España
Paseo de la Castellana 1 - E-28046 Madrid
Téléphone : +34 91 432 7277

CA Indosuez Wealth (Europe), Italy Branch
Piazza Cavour 2 - I-20121 Milano
Téléphone : +39 02 72206-1

CA Indosuez Wealth (Europe), Sucursal em Portugal
Avenida da Liberdade, 190, 2.º B - 1250-147 Lisboa, Portugal
Téléphone : +351 211 255 360

CA Indosuez Wealth (Europe) – société anonyme

39, Allée Scheffer	T +352 24 671
L-2520 Luxembourg	F +352 24 67 8000
Adresse postale BP 1104	Adr. Swift AGRILULA
L-1011 Luxembourg	R.C.S Luxembourg B91986

www.ca-indosuez.com